

Image not found or type unknown



déposition forcer par les gendarmes

Par **marccherrmann1976**, le **19/08/2022 à 17:23**

on a forcer un collègue a dire que je l'ai conduit.rnalors que j' ai prêter mon véhicule suite à un retrait de permis..rnde plus il veulent me coller une alcoolémie alors que je n était pas au volant je suis convoqué au tribunal.rnle gendarme a menacée le jeune qui a des troubles mentaux en plus certificat médical a l appuie et traitement que si il ne s exetaitbpas dans leur sens il risquait du lourd alors qu il serait que témoins.rnrn rnrn[quote]rn**les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!**rnrn[/quote]

Par **Henriri**, le **20/08/2022 à 09:18**

Hello !rnrn**Marc** quelle est le détail et la réalité des ces évènements ? En quelles circonstances les gendarmes peuvent-ils vous avoir confondu ou pas avec ce "jeune" au point d'avoir cherché à établir qui conduisait vraiment votre véhicule ? Comment peuvent-ils avoir probablement contrôlé l'identité du "jeune" (s'il était seul) et/ou votre alcoolémie (si vous étiez avec lui) sans voir qui conduisait le véhicule ? Vous ne dites même pas si vous aviez simplement prêté votre véhicule (sans être à son bord) ou si vous vous trouviez dans le véhicule (conduit par le "jeune") lors de son éventuel contrôle par les gendarmes ! Et le "jeune" a-t-il un permis de conduire malgré ce que vous dites de sa santé ?rnrnSVP pouvez-vous préciser et clarifier l'enchaînement des faits jusqu'à la réception et au contenu de votre convocation au tribunal ?rnrnA+

Par **Henriri**, le **22/08/2022 à 04:40**

Hello mrn Oui je crains que Marc ne cache certains éléments déterminants de cette histoire...



mrnA+